Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260212-262026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 3 février 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-six, le 9 février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN, André CROCQ (à partir de la question n°3), Bertrand PIQUET, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Mathieu WIDLOECHER

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Janine LE GOFF, Claude MÉTAYER, Yannick PONT, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Malik RABAULT, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Secrétaire de séance : Pascale LE MASSON

Procurations : Arnaud BOISIVON à René BOUILLON, Janine LE GOFF à Pascale LE MASSON, Hélène AMOURIAUX-PICARD à Elisabeth SCHENREY, Nicolas LE BERDER à Bruno TAKORIAN

26/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026 - ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ANNE – CONTRAT D'ASSOCIATION

Monsieur Thierry Renoux, Adjoint aux Finances, expose :

La somme versée à l'OGEC dans le cadre du contrat d'association représente pour l'année 2026 : 134 406,95€ (102 130,59€ en 2025). Ce montant correspond aux coûts d'un élève de la maternelle et de l'élémentaire publiques multipliés par les effectifs inscrits au 1er janvier 2025 à l'école privée Sainte-Anne.

Coût d'un élève en élémentaire publique : 403,37 €

Coût d'un élève en maternelle publique : 1 264,30 €

Effectifs à l'école Sainte-Anne au 1er janvier 2026, répondant aux règles du contrat d'association.

- Élémentaire : 95 élèves
- Maternelle : 76 élèves

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE la proposition ci-dessus.**

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 10 février 2026

Le Maire,
René BOUILLON

MAIRIE DE CHAVAGNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Pascale LE MASSON